



## Conseil municipal du 10 mars 2023

Présents : HUGEDET Didier, BONNE Antoine, VALOT Valérie, ARNOULD Michael, VON FELTEN Karl, RENAUDIN Philippe, MIGNOT Sophie, Françoise ETIENNE, Françoise GROSJEAN.

Absents excusés : DUSSY Marilyne, VICAIRE-BRISSON Isabelle, DEMANGE Marie-Line, THOMAS Justine.

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU VENDREDI 10 MARS 2023

Désignation d'une secrétaire de séance : Valérie

Nombre de personnes votantes : 9

#### ADOPTION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Cf. document "CR 15 décembre 2022" ci-joint

Délibération : **adopté à l'unanimité.**

#### COMPTES DE GESTION 2022

Cf. documents du trésorier pour les 2 budgets Commune, Eau-Assainissement

#### COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

Présentation par le maire des comptes administratifs, budget communal et budget eau-assainissement -

Cf. documents joints.

Budget communal	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	228 899.95 €	124 540.55 €
Recettes	305 014.83 €	321 819.97 €
Résultat	76 114.88 €	197 279.42 €

Budget eau-assainissement	Exploitation	Investissement
Dépenses	115 737.21 €	656 003.79 €
Recettes	105 524.00 €	533 034.30 €
Résultat	-10 213.21 €	-122 969.49 €

Après avoir vérifié la concordance des chiffres avec les comptes de gestion, après que le maire se soit retiré.

Délibération : **adopté à l'unanimité.**

Signature par chaque membre présent des différents documents (x3).

## AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Affectation par budget des résultats de fonctionnement et d'investissement - Cf. document joint

Budget communal	Fonctionnement	Investissement
Reports exercice 2021	155 540 €	-95 035 €
Exercice 2022	76 115 €	197 279 €
Résultat	231 654 €	102 245 €

	Dépenses	Recettes
Reste à réaliser	5494 €	63 738 €
A affecter au compte 1068		
Excédent	231 654 €	102 245 €
Déficit		

Budget eau-assainissement	Exploitation	Investissement
Reports exercice 2021	7 612 €	312 545 €
Exercice 2022	-10 213 €	- 122 969 €
Résultat	-2 601 €	189 575 €

	Dépenses	Recettes
Reste à réaliser		
A affecter au compte 1068		
Excédent		189 575 €
Déficit	-2 601 €	

Délibération : **adopté à l'unanimité.**

Budget lotissement LOT PELLEROTTE 2 : du fait du changement de trésorerie et de difficultés à intégrer le nouveau budget dans le logiciel E-MAGNUS, il n'y a eu aucune réalisation budgétaire cette année. Les comptes de gestion et administratifs sont constatés à 0€ pour chacune des sections.

### PROJET AMENAGEMENT ENTREE OUEST

**Résultats de l'appel d'offre - Date limite de remise des offres mardi 07 février 2023.**

**L'entreprise EUROVIA arrive en tête avec une note de 69.35 /100 et un montant de 143 409 € HT,** l'entreprise COLAS-EST arrive en seconde position avec une note de 60.55 et un montant de 147 226 € HT et l'entreprise ROGER MARTIN se place en troisième position avec une note de 18 avec un montant de 161 151 € HT.

Pour le moment, nous avons un montant de subventions notifiées de 19 947 €, nous sommes dans l'attente de l'étude de notre dossier, par la **Région (projet ENVI aire de covoiturage)**, et par **l'Etat (dossier 1% paysage)**.

Pour la réalisation de ce projet aménagement entrée ouest :

- L'entreprise EUROVIA est retenue pour un montant HT de 143 409 €

Autoriser le maire à signer et à notifier le marché, solliciter les autres subventions potentielles auprès de :

- L'Etat dans le cadre du 1% paysage d'un montant de 29 753.19 €
- L'état dans le cadre de la DETR : 5 866 €
- La Région pour l'aire de covoiturage : 14 403.13 €

Le reste à charge pour la commune, après perception du FCTVA, et selon les subventions accordées, oscillera entre 90 000 € et 141 500 € TTC.

Délibération : **adopté à l'unanimité.**

### ENTRETIEN VOIRIE COMMUNALE

Dans le cadre du transfert de compétence, compte tenu du bilan financier 2022, nous envisageons pour 2023 :

**La réfection de la place des Montants, la réfection de certaines portions de trottoirs de la Grande Rue.**

Puis selon un ordre de priorité qu'il nous faut définir sur les 3 années à venir

#### **L'aménagement de l'entrée sud du village**

Toujours dans le cadre du transfert de compétence, pour les années futures :

**La réfection des trottoirs et l'aménagement des places de parking de la rue de l'école** est programmée pour 2024 et 2025 ; coût environ 37 000 € HT sur 2 ans.

**La réfection des trottoirs de la rue du Parc** est programmée pour 2026, à condition que les propriétaires mitoyens concernés aient libéré l'espace public ; taille ou suppression de haies implantées en limite.

Dans le cadre de la voirie communale : la réfection du chemin rural de Trépoux sera prévue au budget 2023 (distance 525 m) pour un coût estimé à 11 107 € HT.

Délibération : **adopté à l'unanimité.**

### PROJET PHOOVOLTAIQUE

Le Sied nous a restitué la note d'opportunité, nous avons la possibilité d'installer des panneaux sur l'école et la mairie.

Deux options nous sont proposées :

1 – assurer la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre étant confiée au Sied, demeurer propriétaire des installations, percevoir le FCTVA et percevoir directement les recettes de revente de la production électrique.

2 – déléguer la maîtrise d'ouvrage au Sied, ce dernier demeure propriétaire des installations pendant 20 ans. Pendant cette durée, la commune perçoit un loyer pour la location de ses toitures.

Information : le montant des travaux est de 48 000 € pour la mairie et 20 000 € pour l'école.

Nous optons pour l'option 2 avec un loyer annuel de 320 € pour la Mairie et 234 € pour l'école.

Délibération : **adopté à l'unanimité.**

### TRAVAUX FORESTIERS 2023

- Un report de travaux de 2021 d'un montant de 2 682.90 € HT
- Montant des travaux 2023 : 7 308.95 € HT

Montant reporté au budget : 9 991.85 €

Délibération : **adopté à l'unanimité.**

Etant donné la recette moyenne calculée sur 2 ans, montant de 46 000 €, la mairie est assujettie à la TVA pendant 3 ans.

Délibération : **adopté à l'unanimité**

### PROJET VERGER CONSERVATOIRE

Information évolution du dossier : inscription au budget 2023 pour une réalisation pour 2023 ou 2024.

### PROJET EXTENSION AIRE DE JEU (MEFRAN COLLECTIVITES)

Information évolution du dossier : inscription au budget 2023 pour un montant de 30 000 € pour une réalisation en 2024 (DETR à solliciter).

### Informations et questions diverses

- Représentation municipale au sein des associations : suite à l'élection de Françoise ETIENNE à la présidence de l'association BAL, Marilyne DUSSY devient titulaire, il faudra trouver un suppléant lors du prochain conseil.

- Achat parcelles de bois, proposition de prix :

Descendants LARCHEY Jean ZN21 (0.52 Ha) 1500 € - LARCHEY René ZN22 (0.28 Ha) 1000 €

MORENO Daniel ZR27 et ZR29 (2.17 Ha) 2000 €

Délibération : **adopté à l'unanimité.**

- Conseil d'école : réunion d'informations aux nouveaux parents concernant les structures d'accueil de Terre de Saône le mercredi 12 avril à 17h au Centre des Marmottons (liste à définir)

- Les paroles des aînés : rendez-vous le 30 mars à 14h30 pour la 1<sup>ère</sup> journée (27 invitations)

Date du prochain CM => 07 avril 2023 – 20h - vote des budgets

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.